

PROGRAMME DE FORMATION INITIALE

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Domaines

- Formations réglementaires
- Santé et sécurité au travail
- Prévention des risques

Références réglementaires

- Code du travail
- Code pénal
- Code de la sécurité sociale
- Code civil
- INRS/Doc. de réf. V8-01/2021

Durée

14 heures pour un groupe de 4 à 10 personnes maximum.

<u>Lieu:</u>

- En intra dans vos locaux
- En inter dans notre centre de formation (Paris)

Intervenant:

Formateur SST certifié par l'INRS

Aucun pré-requis nécessaire

Tout public*

*Si vous êtes en situation de handicap, contactez-nous en amont afin que nous puissions prendre toutes les mesures nécessaires pour vous accueillir dans les meilleures conditions.

Tarifs:

Nous contacter

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire aura la capacité de :

- Intervenir efficacement face à une situation d'accident dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention.
- Adopter un comportement adapté en cas d'accident, incident ou dysfonctionnement sur son lieu de travail.
- Contribuer à la mise en œuvre d'actions au profit de la santé et sécurité au travail.

Programme de formation

- Connaitre le rôle de secouriste et préventeur
- Rechercher les dangers persistants puis protéger et prévenir
- Examiner la ou les victimes
- Faire alerter ou alerter
- Faire alerter et informer
- Secourir

Méthodes pédagogiques

Enseignements théorique et pratique (exposés interactifs, démonstrations, études de cas, mises en situation d'accidents du travail simulés) conformes au programme et aux référentiels de l'INRS.

Validation

2 épreuves certificatives

- 1. Mise en situation d'un accident simulée,
- 2. Analyse de l'épreuve 1 avec le formateur.

Le certificat de Sauveteur Secouriste du Travail est valide 24 mois.

Le candidat n'ayant pas obtenu une évaluation favorable se verra délivrer une attestation de suivi de formation.

Siret: 39265534600048 APE: 9499 Z